

Antibiotiques : du simple au... quadruple

Pour Sudpresse, Solidaris a calculé l'impact concret

Deux mesures vont directement toucher le patient : le moindre remboursement des antibiotiques et la révision du Maximum à facturer. La mutualité socialiste en dénonce l'impact sur les personnes les plus fragiles.

Les mutuelles ont rejeté le projet du budget 2017 du gouvernement, hier matin au Conseil général de l'Inami. En cause : une série de mesures qui vont bel et bien toucher le patient. L'une d'elles est le prix des antibiotiques, dont le prix va en moyenne doubler ou même... quadrupler. La mutuelle Solidaris le démontre par des calculs concrets dans le tableau ci-dessous, qu'elle confie en exclusivité à Sudpresse. Il reprend les dix antibiotiques les plus consommés.

MOINDRE REMBOURSEMENT

Jusqu'à présent, ils étaient repris en catégorie de remboursement B, réservée aux « spécialités pharmaceutiques importantes sur le plan thérapeutique ». Ils passent, selon les propres dires de Maggie De Block (Open VLD), en catégorie C qui reprend « les médicaments destinés au traitement symptomatique ». Intérêt ? Les médicaments de la catégorie C sont moins bien remboursés que

ceux de la B. La différence pour le patient (traduisez : le ticket modérateur qu'il paie réellement) sera du simple au double. Mais pour certains, ce sera même du simple au quadruple. Il s'agit des plus fragiles, relevant du statut BIM (les minimexés, les invalides et certains chômeurs ou pensionnés à faibles revenus). Pourquoi ? « Parce que dans la catégorie C, il n'y a plus de tarif préférentiel pour les statuts BIM », explique Solidaris. « Tout le monde paiera donc le prix augmenté. » « En cette journée de lutte contre la pauvreté, le message est particulièrement déplorable ! », fustige le patron de la mutualité, Jean-Pascal Labille. « Pour les plus fragiles, quelques euros dans le budget, cela va peser lourd ! Surtout quand vous savez qu'un Wallon sur cinq reporte déjà ses dépenses de santé, faute de moyens ! »

« TRAJECTOIRE DE MORT »

Il ne nie pas que la Belgique puisse connaître un problème de surconsommation. « On sait qu'il y a une consommation parfois excessive. Mais ce n'est pas le patient qu'il faut pénaliser pour ça ! Ce qu'il faut, c'est peser sur la prescription, en concertation avec les médecins, et améliorer l'éducation des patients ! »

De façon plus générale, « on est dans une épure budgétaire de folie, dans une trajectoire de mort ! »,

fustige Jean-Pascal Labille. « On avait promis de ne pas toucher aux soins de santé et on le fait ! On avait promis de maintenir la croissance du budget des soins de santé à 1,5% et on la rabote à 0,5% ! Bien sûr, on nous dit que l'argent manque dans les caisses. Mais si on ne veut pas instaurer une fiscalité plus juste, cela va rester dur longtemps ! »

Autre réforme qui l'inquiète : celle du nombre de lits dans les hôpitaux « qui risque d'impacter des services comme la pédiatrie ou la gériatrie ». Et puis le Maximum à facturer (MAF). « Le seuil de tickets modérateurs accumulés y donnant droit va être indexé. Cela aura pour effet que des gens qui y avaient droit ne l'auront plus ! » La non-indexation pour 2/3 des honoraires médicaux risque aussi, selon le patron de Solidaris, de faire dénoncer l'accord par de plus en plus de médecins, qui pratiqueront alors des honoraires libres et plus élevés.

Contacté par nos soins à plusieurs reprises, le cabinet de Maggie De Block s'est dit incapable, hier, de donner suite à nos demandes d'explication sur le sort des statuts BIM dans le cadre de la hausse du ticket modérateur des antibiotiques. Il s'est contenté de rappeler que « la mesure vise à lutter contre la surconsommation ». ●

CHRISTIAN CARPENTIER

La hausse du prix des antibiotiques pour le patient

| Médicament | Prix plein | PRIX EN 2016 | | PRIX EN 2017 |
|--|------------|----------------|-------------|------------------------------|
| | | Patient normal | Statut BIM* | Patient normal et statut BIM |
| AMOXICILLINE | | | | |
| Amoxicilline EG | 13,73 € | 3,21 € | 1,93 € | 6,42 € |
| Amoxicilline Sandoz | 12,78 € | 2,89 € | 1,73 € | 5,77 € |
| Amoxicilline Teva** | 7,03 € | 0,88 € | 0,53 € | 1,77 € |
| AMOXICILLINE + ACIDE CLAVULANIQUE | | | | |
| Clavucid | 14,15 € | 3,35 € | 2,01 € | 6,71 € |
| Amoxiclav Sandoz | 14,15 € | 3,35 € | 2,01 € | 6,71 € |
| AmoclaneEG | 14,34 € | 3,42 € | 2,05 € | 6,84 € |
| Augmentin | 14,34 € | 3,42 € | 2,05 € | 6,84 € |
| CLARITHROMYCINE | | | | |
| Biclar Uno | 20,22 € | 5,45 € | 3,27€ | 10,90 € |
| CÉFUROXIME | | | | |
| Cefuroxim Sandoz | 18,23 € | 4,76 € | 2,86 € | 9,52 € |
| Zinnat | 16,13 € | 4,04 € | 2,42 € | 8,08 € |

* Statut BIM: bénéficiaires du minimex, de la Grapa, d'une allocation handicapés, chômeurs et pensionnés à faibles revenus...
** Médicament générique

Source : Solitaria

Médicaments remboursés en 2016

5,7 milliards d'euros seront déboursés par l'Etat

La consommation de médicaments ne cesse d'augmenter en Belgique, c'est ce qui ressort des « Tableaux de bord pharmaceutique » publiés par l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (Inami). Chaque année, les pharmacies écoulent 100 millions de conditionnements de médicaments et les Belges paient pour ces derniers 1,5 milliard d'euros (soit 135 euros par personne). Pour 2016, environ 5,7 milliards d'euros seront déboursés par l'État pour rembourser une partie ou la totalité des médicaments prescrits aux malades.

LES PLUS REMBOURSÉS

Les médicaments cardiovasculaires sont les plus prescrits et remboursés dans notre pays. Ils luttent contre l'hypertension et le cholestérol. En 2015, plus de 2,5 millions patients ont reçu un remboursement pour au moins un médicament pour l'hypertension. Ceux pour le système gastro-intestinal et métabolisme détiennent la deuxième place. On y retrouve les médicaments destinés notamment aux soucis intestinaux et au diabète. Sur la troisième marche du podium des médicaments les plus prescrits et remboursés, trônent les remèdes liés au système nerveux central comme les antidou-

leur et les antidépresseurs. En 2015, 1 million de patients ont été remboursés suite à l'usage d'un médicament contre la dépression.

LE PLUS CHER

Les médicaments qui coûtent le plus cher à l'Inami sont composés d'un principe actif appelé Adalimumab. Ils sont utilisés pour des pathologies graves et rares comme la maladie de Crohn (maladie inflammatoire chronique du système digestif). Par exemple, une boîte d'Humira contenant ce composant coûte 1.083,89 euros mais... le malade ne paie qu'une centaine d'euros. Ce traitement permet de soigner la polyarthrite.

QUI LES CONSOMME ?

Plus on est âgé, plus on consomme de médicaments. C'est à partir de l'âge de 20 ans que leur utilisation commence et s'accroît. Un cas concret. Les médicaments inhibiteurs de la sécrétion d'acide gastrique sont prescrits à des patients à partir de l'âge de 21 ans et l'Inami observe ensuite une utilisation croissante à mesure que l'âge augmente. De ce fait, la polymédication reste un problème très important, surtout chez les personnes âgées. Plus de 35% des plus de 70 ans prennent au moins 5 médicaments différents au cours d'une même journée. ●

ALISON VLT.

Top 5 des médicaments remboursés les plus consommés

| | Médicaments | Utilité | Quantité | Prix plein | Prix payé | % p/r prix plein |
|---|---------------|------------------|-------------|------------|-----------|------------------|
| 1 | Amoxicilline | Antibiotique | 300 mg x 16 | 6,68 € | 0,75 € | 11 |
| 2 | Pantomed | Anti-acide | 20 mg x 100 | 20,43 € | 5,52 € | 27 |
| 3 | Co-Bisoprolol | Antihypertenseur | 5 mg x 100 | 11,67 € | 2 € | 17 |
| 4 | Simvastatine | Anticholestérol | 20 mg x 100 | 19,62 € | 4,19 € | 21 |
| 5 | Oméprazole | Anti-acide | 20 mg x 100 | 30,73 € | 6,63 € | 21,5 |